

# Dispositif éco-garde en **Ille-et-Vilaine**



## La protection au quotidien

Riche de nos deux premières années d'activité, il est temps pour nous de tirer un premier bilan.

Grâce aux territoires de nos partenaires, nous pouvons conduire nos actions de sensibilisation sur la majeure partie du département de l'Ille-et-Vilaine. En effet, du massif forestier de Paimpont au bassin de la Vilaine, en passant par le domaine de Trémelin et celui du Boulet, nous pouvons nous féliciter de toucher un public suffisamment large pour espérer protéger concrètement nos espaces naturels. Par ailleurs, notre dispositif est aujourd'hui accepté et très apprécié des usagers, des acteurs historiques et des collectivités. Nous profitons donc de ce premier bilan pour remercier nos adhérents et soutiens pour leur confiance. La protection de l'environnement étant un travail de longue haleine, nous aspirons, bien évidemment, à maintenir et étendre notre présence sur le territoire.

**3617**

### SENSIBILISATIONS

d'usagers et acteurs de la nature (réglementation).

**3055**

### LITRES DE DÉCHETS

ramassés par les éco-gardes sur les espaces naturels.

**171**

### RAPPORTS D'ACTIVITÉ

émis auprès d'adhérents suite à un fait marquant.



**Un travail de proximité.** Les éco-gardes ont passé 2752 heures sur le terrain afin de veiller à la protection de l'environnement.



**Pédagogie et fermeté.** En sus de nos actions de sensibilisation, 25 PV ont été dressés suite à diverses infractions au code de l'environnement.



**Une action concertée.** 67 interventions ont été réalisées en collaboration avec les services de l'état.